



Equitation

© A. Laurieux

DEJEPS perfectionnement sportif

Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention dressage, concours de saut d'obstacles et concours complet d'équitation

Objectif : acquérir et valider des aptitudes à la coordination d'activités et au perfectionnement sportif pour devenir entraîneur enseigner, encadrer et perfectionner les pratiquants dans leur discipline sportive.

POUR QUI ? Enseignants d'équitation et cavaliers avec résultats sportifs satisfaisant les tests d'exigences préalables (TEP) à la formation :
- CSO : parcours niveau amateur 1 ou 5 classements en amateur 2
- CCE : parcours niveau amateur 2 ou 3 classements en amateur 3
- Dressage : Test amateur 3 GP ou 3 classements en amateur 3 préliminaire

Contenu

- Perfectionnement sportif et pédagogique dans la discipline choisie
- Conception et mise en œuvre des activités d'entraînement et de perfectionnement dans sa mention autour d'un projet de perfectionnement sportif
- Sorties à caractère technique (visites professionnelles, salons nationaux...)

Formation complémentaire

- Marketing, montage de projet
- Initiation à l'attelage

Deux formats

- formation continue en alternance pour les professionnels de la filière souhaitant poursuivre leurs activités professionnelles
- formation en apprentissage nécessitant l'appui d'un tuteur avec lequel le stagiaire signe un contrat

Bénéficiez du savoir faire et de l'expérience des formateurs de l'École supérieure du cheval et de l'équitation ainsi que des conditions d'apprentissage et des infrastructures exceptionnelles du site de l'Esce-site du Pin

Informations pratiques

Tarif & financement

- Tarif : 18€/heure pour la formation continue
- Test de sélection : 175€ TTC
- Autre financement : Vivea, Fafsea, Congé Individuel de Formation (CIF).

Dates de sélection

Du 23 au 25 mai 2016

Dates de rentrée :

- 3 octobre 2016 (formation en apprentissage)
- 17 octobre 2016 (formation continue)

Durée

- entre 35 et 60 jours pour la formation continue (en fonction des acquis de la personne)
- 2 ans dont 700 heures de formation pour la formation en apprentissage

Processus de sélection

Obtention obligatoire des TEP (tests pédagogiques et techniques)
Sélection sur entretien de motivation et tests pratiques

Nombre de stagiaires

- 25 stagiaires maximum
- 8 apprentis

Lieu

École supérieure du cheval et de l'équitation - Site du Haras national du Pin

Hébergement et restauration sur place

Contact

Mail : hn.formation@ifce.fr
Tel : 02 33 12 12 00
Coordinateur : Nicolas Mabire
Tel : 06 23 79 39 38

Pour aller plus loin : le DESJEPS, la formation Cavalier préparateur de jeunes chevaux et la formation initiale

Découvrez notre offre de formation Haras nationaux
www.ifce.fr/cadre-noir/ rubrique Formation



les Haras
nationaux

ifce